



EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE

Autorisée par Décision N° 55/ATF du 14 juillet 1963

Secrétariat Général

B.P. 519 Yaoundé - Cameroun Tél. et Fax : (237) 22 09 04 92 / 99 7570 15 / 77 80 61 92

Adresse e-mail : epcsecgen@yahoo.fr

UN REGARD, UNE PERSPECTIVE D'EVANGELISATION ET D'ENGAGEMENT SPIRITUEL DE L'EPC

Notre vision en sommaire

- 1- **Evangeliser d'autres tribus des diverses régions du Cameroun**
- 2- **Organiser une stratégie missionnaire d'appui à l'évangélisation des pays voisins**
- 3- **Ajuster les œuvres de Témoignage dans un esprit d'amélioration continue qui exprime l'engagement de l'Eglise**
- 4- **Former le personnel afin d'augmenter les performances des Institutions ecclésiales et ecclésiastiques**
- 5- **Mobiliser les chrétiennes et chrétiens à traduire en actes leur engagement de la foi dans la vie quotidienne**
- 6- **Développement humain et protection de la nature**
- 7- **Lois, règlements et procédures**
- 8- **Intégration, solidarité et culture de la paix.**

CONTEXTE

Après 53 ans d'autonomie, l'image rayonnante de l'EPC des premières heures accuse des rides d'une usure mal gérée et a pris sérieusement de l'ombre à la suite de nombreuses crises internes en cascade.

Cette image disons le, a subi également de nombreuses déchirures à cause du fonctionnement boiteux des juridictions de base ; l'absence ou le flou d'une administration des œuvres quasiment en faillite ; la structure centrale moribonde et gangrenée par des négligences graves soit par ignorance, soit par la naïveté d'un grand nombre de membres et l'inertie des Assemblées Générales.

Cette image terne et sombre de l'EPC aujourd'hui, inquiète par son caractère démobilisant et destructeur des fondements de notre organisation comme presbytérien et de notre foi comme chrétien. Tant, l'embarras et la déception sont perceptibles dans les regards de beaucoup de chrétiennes et chrétiens engagés, quand ils voient les accommodations avec la médiocrité et les silences complices et coupables avec l'immoralité. L'Eglise ne semble plus détenir un enseignement de référence pour servir de modèle au point qu'elle s'écarte de sa mission prophétique et évangélique.

Devant cette situation que nous vivons et déplorons tous, nous avons l'obligation de reconstituer notre identité et recentrer notre action dans ce qui constitue la préoccupation ultime : l'Évangélisation de "l'Homme et de tout l'Homme".

Dans l'objectif de rester fidèle à sa mission, l'Eglise à l'écoute de la parole de Dieu, doit être capable de faire des choix clairs, valables collectivement mais aussi individuellement afin que ses choix soient traduisibles en actes quotidiens comme pratique de foi.

Cette tâche est la responsabilité de tous : pasteurs, anciens, diacres, membres des associations, etc. La pratique de la foi ou la foi dans les pratiques, doit permettre de recréer la confiance à l'intérieur de l'Eglise et à l'extérieur. C'est aussi une revalorisation de l'homme comme individu aimé de Dieu. Cette revalorisation, s'inscrit dans un processus de détermination de l'individu motivé pour servir comme disciple de Jésus-Christ, dans le respect et la discipline, passant du statut de spectateur à celui d'acteur, de consommateur à celui de producteur, de passif à actif responsable.

La responsabilité comporte des exigences morales et de discipline attachées aux valeurs du témoignage chrétien.

CARACTERISTIQUES

Il est toujours mieux de procéder par programme d'action afin de canaliser les activités de l'EPC vers l'accomplissement de la mission d'évangélisation qui a au centre "l'homme" tel que voulu par Dieu. Mais, il y a d'un côté l'institution et de l'autre les objectifs à atteindre.

a- L'institution : une organisation avec l'ensemble des moyens humains, matériels, financiers, des atouts, méthodes et stratégies, une logistique et un cadre institutionnel.

b- Les objectifs : les objectifs généraux, et les sous objectifs à terme, moyen et long terme.

Les objectifs à terme pourront se traduire en plan d'action annuel. : le moyen terme en plan quinquennal ou décennal et le long terme en orientations stratégiques.

La préoccupation du moment est d'inviter les membres de l'EPC ainsi que leurs partenaires à un effort de plan concerté et participatif, d'abord au niveau des juridictions de base et les services centraux, ensuite celui des œuvres de témoignage et autres engagements sociaux dont l'intervention de l'Eglise est estimée nécessaire.

❖ L'ensemble des interventions de l'Eglise tiendra compte de la cohérence des moyens propres, de leur évolution dans tous les domaines (ressources humaines, financières, matérielles, etc..) et son rythme propre lié à cette évolution.

❖ L'intervention de l'Eglise est aussi sujette à la consultation avec les organes annexes (associations), desquels il faut libérer l'innovation et la créativité pour mieux servir les orientations spirituelles et sociales.

❖ L'Eglise Presbytérienne doit également dans le dialogue social, porter une réflexion sur les opinions et grands courants (à l'exemple des droits de l'homme, les discriminations et les violences faites aux femmes et aux enfants...).

SITUATION

A- Sur le plan spirituel

- Réaffirmer ce que nous avons comme héritage spirituel, contextualisé et enrichi comme rencontre des cultures et expression de notre appropriation de la foi.

- Renouer avec l'enseignement du catéchisme, au niveau de la famille et des groupes de base.

- Sortir du traditionalisme aveugle et des complexes de supériorité pour être à l'écoute des groupes.

- Permettre la mise en valeur des talents, en libérant la créativité et l'initiative au service des divers engagements sociaux.

- Encourager et renforcer la recherche théologique pour ne pas subir l'évolution de la société.

- Faire de l'engagement de la foi un mode de vie identitaire, visible à travers les choix sociaux, économiques, technologiques, institutionnels.

B- Sur le plan administratif

a) Adapter la gestion administrative de l'Eglise au contexte du moment, afin de rendre notre administration opérationnelle et fiable.

- Elaborer l'organigramme de l'EPC dans le but de mieux apprécier la responsabilité, les droits et devoirs de tout intervenant.

- Assainir la gestion des biens, des hommes, des finances, pour plus de transparence, de confiance et la bonne gouvernance.

b) Administration comme système de gouvernement

- Proposer un texte unique en français comme seule base de référence.

- Editer les statuts amendés et déposés en 1982 à l'Administration Territoriale qui font foi aujourd'hui.

- Proposer les amendements à apporter à nos textes de base, avec annotations et les implications sur les anciennes dispositions (textes à voter par oui ou par non par les Consistoires).

- Préparer et proposer un manuel de procédures de gestion et de procédures des réunions, dans le but d'augmenter la participation active des délégués et la responsabilité de chacun dans la prise des décisions.

- Expliciter les mécanismes de l'organisation presbytérienne et /ou sa forme de gouvernement.

C- Sur le plan des œuvres de témoignage

- Un effort d'assainissement de la gestion et la viabilité des œuvres doit être fait.

- Proposer un code de restructuration concertée avec indicateur d'évaluation et suivi de performances.

- Redonner à nos œuvres l'attrait d'antan et renouer à servir comme acte de foi et de présence agissante du témoignage chrétien.

C.1 Evangélisation de toutes les régions du Cameroun

Nous n'avons pas beaucoup progressé dans cette direction. Il est nécessaire d'orienter fortement nos efforts et regarder posément notre engagement vers nos frères et sœurs des régions où nous ne sommes pas encore représentés (voir Section Intégration).

C.2 - Organisation missionnaire d'appui

- Proposer une stratégie missionnaire claire avec nos voisins des pays limitrophes. Depuis des années, nous tâtonnons timidement dans la relation avec nos voisins. L'Eglise doit prendre conscience de cet engagement et s'appliquer à respecter toutes les implications que cela impose. Pour ce faire, une bonne information sur cet engagement, droits et devoirs du choix de l'Eglise et le pourquoi, doit parvenir à tous les chrétiens et chrétiennes afin de permettre l'implication de toute l'Eglise et sortir cette noble préoccupation des couloirs d'une démarche personnelle.

- Proposer une claire lecture des communautés qui se créent à l'étranger, les sortir des sensibilités nostalgiques de l'insertion mal gérée et les intégrer dans une stratégie d'Évangélisation voulue et assumée, avec une vision claire pour le présent et l'avenir ; sinon elles risquent de demeurer des faits divers chez nous, mais des faits qui entament sérieusement et profondément notre crédibilité à l'extérieur.

D- Sur le plan de la formation du Personnel

Poursuivre la formation du personnel dans tous les domaines au service du "self supporting", "self governing" et "self propagating". Cela exige un personnel de qualité bien formé. Aussi, cette stratégie de formation suppose la mise à niveau et/ou le recyclage, pour tenir compte du personnel en place et de sa promotion. Les préoccupations d'efficacité et de performance se trouvent renforcées par des compétences réelles et la maîtrise des rôles qui garantissent un meilleur service, afin de combler les attentes et les besoins réels de l'Eglise.

- La maîtrise des effectifs et les capacités de nos caisses en vertu des objectifs à atteindre.

- Un meilleur déploiement poste/qualité au regard de l'élaboration des normes de rendement ; la formation et le respect des critères en cas de nomination.

- La modernisation du cadre institutionnel et la promotion de la bonne gestion des ressources humaines.

- Le personnel pasteur doit répondre au même critère. Bien que les erreurs du passé ont donné porte ouverte à une naïve conception de l'action de l'Esprit Saint, où il n'y a aucun besoin de compétence ; malgré la diversité des dons où l'exercice honorable devrait souffrir une discipline et une responsabilité, nous pensons encore qu'il est temps de sauvegarder l'image de l'Eglise de l'assaut du charlatanisme, de l'escroquerie morale et spirituelle qui sont à la mode dans cette conception du culte de l'ignorance.

E- De la mobilisation des chrétiens et chrétiennes

- Promouvoir un nouvel engagement chrétien pour chacun et dans chaque foyer comme une nouvelle manière de vivre le "discipolat" de Christ.
- Motiver et renforcer l'éducation catéchétique, former et informer tous les membres de l'Eglise.
- Renforcer l'engagement des groupes et associations par la formation, le dialogue avec des méthodes participatives qui libèrent les motivations, la créativité, l'innovation voire l'engagement de manière responsable et volontaire.
- Aider les groupes et associations à redéfinir leurs compréhensions de l'évangélisation à mener. Chacune des démarches devra être appréciée dans le cadre des objectifs à atteindre et l'évaluation par périodicité au niveau de la coordination des divers engagements.

F- Développement humain et protection de la nature

L'Eglise doit prendre au sérieux les changements climatiques et la protection de l'environnement dans sa préoccupation de l'annonce de l'évangile. Il ne s'agit pas de se mettre à la place des scientifiques ou des gouvernements, mais elle doit sensibiliser les gouvernements, les scientifiques et le peuple de Dieu sur l'importance du rôle de l'homme sur la protection de l'univers tel que voulu par Dieu ; rôle de garder et de bien entretenir (Gen. 2 : 15). La sonnette d'alerte des organisations internationales et de beaucoup de pays, doit avoir des échos et le relais dans les églises... La destruction de la nature à un rythme accéléré étant l'effet de l'activité de l'homme. Or, cette destruction, met en danger sa propre existence, et sa sécurité sur la planète terre.

G- Lois, Règlements et Procédures

a) Après 53 ans d'autonomie et eu égard à un sentiment d'insatisfaction perceptible et généralisé à travers nos juridictions de base, nous devons porter quelques amendements aux lois et règlements existants. Il ne s'agit pas d'un bouleversement pour une aventure irresponsable et sans savoir où est-ce qu'on va, mais d'une réforme progressive, adaptée et bien mûrie. Par ailleurs, ce n'est pas le problème des pasteurs seuls... mais de tous les chrétiens et chrétiennes. Nous devons pour mener à bien les réformes, informer largement tous les membres afin de permettre leur engagement volontaire et responsable. Il s'agit donc de faire participer tout le monde et accueillir l'adhésion d'une large majorité

- Amender les lois et les règlements dans le but de mieux servir, en palliant à des non-dits ou les vides observés. Ce travail permettra également une meilleure prise en compte des changements de fait, dans bon nombre de juridictions de base...

- Rendre nos textes de base lisibles et accessibles à tous et à toutes.

- Améliorer l'administration et le gouvernement de l'Eglise, détendre le climat de travail des juridictions, avoir des critères objectifs, afin d'utiliser les meilleurs profils possibles

b) Les Procédures

Proposer les textes ou code de procédures pour éviter les erreurs dues aux humeurs, renouer avec les bonnes pratiques, une rigueur et une saine gestion des réunions.

- Un cadre d'accompagnement pour plus de discipline, de respect et la responsabilisation de chacun.

H- Intégration, solidarité et culture de la paix

a) L'intégration

L'Evangile doit être un facteur d'intégration transfrontalier. Une volonté réelle d'Évangéliser tout le Cameroun, conduit à des choix stratégiques clairs. Nous devons nous ouvrir et créer des conditions appropriées et des attitudes favorables à cette démarche (recrutement, formation, accompagnement, suivi, financement, etc).

b) Prendre conscience et changer nos méthodes

La recommandation de notre Seigneur d'aller partout et de faire de toutes les nations des disciples, ne doit pas souffrir des négligences qui, plus tard, pourraient handicaper la noble mission de l'Eglise, peut-être sans le vouloir ou malheureusement sans le savoir. La personnalisation à la limite d'un sectarisme à outrance des panneaux de signalisation des paroisses dans les zones d'évangélisation pose déjà un problème social sérieux et une interrogation spirituelle et doctrinale graves. La volonté de l'EPC d'évangéliser, la crédibilité et le sérieux de son engagement missionnaire se heurtent devant des outils ou des supports fortement teintés de discrimination et d'exclusion (e.g. un panneau dans ce style : EPC Paroisse Kousseri, Synode Bassa, Consistoire Eséka, ou bien Synode Centre, Consistoire Nkoumadjap, etc).

Dans le cas d'espèce, EPC Paroisse Kousseri serait largement suffisant. D'une petite inattention, sans doute légitime pour un Consistoire en mission, on aboutit à des effets contraires et inattendus. Au moins, regardons ce que les premiers missionnaires ont fait à la création des premières paroisses ; tenir compte du contexte socio-politique et culturel, mieux nous présenter comme "évangéliste" et "missionnaire" et, en conséquence, faire un choix des supports qui ne créent pas de doute.

Notre pays sort à peine de la colonisation et garde encore les séquelles des plaies mal cicatrisées où l'oppression et l'exploitation de l'homme par l'homme ont ensemencé les comportements de rejets comme refus de la domination. Un panneau ! Ça peut faire beaucoup de mal comme il peut aussi rendre beaucoup de services. Or, certains de nos panneaux sont des portes fermées. Nous devons également reconnaître que l'une des causes de l'émiettement de l'EPC est la tendance à la tribalisation et l'absence du rêve d'être église ensemble. L'Eglise doit être un facteur de rapprochement des peuples et une maison de la réconciliation des hommes qui croient en Christ ; le symbole de l'épanouissement de la liberté des individus.

Nous devons divorcer avec des attitudes et des habitudes qui nous empêchent d'être fiers de notre Eglise en étant simplement membre dans la fidélité et l'obéissance à Jésus-Christ le Chef Suprême de l'Eglise, notre Seigneur et notre Sauveur.

L'EPC, comme toutes les églises issues de la réforme, souscrit à l'appel de Dieu qui l'invite à changer et à continuer à se réformer ; c'est pourquoi elle doit se sentir en marche permanente sous la conduite de l'Esprit Saint ; elle pose donc des actions dans le cadre strict de l'obéissance à Christ au regard du mandat reçu de Lui. C'est une aventure pas comme les autres ; elle ne peut marcher n'importe comment ; elle avance les yeux fixés vers le Seigneur et toujours à sa suite.

Sur le plan pratique, nos différences doivent être des facteurs d'enrichissement par l'échange, la complémentarité, l'union des forces ou la conjugaison des énergies. La tendance à ramener nos différences à l'opposition, à l'adversité, ou comme source d'inimitié est regrettable et non chrétien. Renoncer sciemment à faire le bien ou refuser toute coopération dans la mission commune sous le prétexte de la différence nous bloque nous-mêmes et nous prive de l'écoute de la parole de Dieu.

c) Solidarité

L'Eglise doit se sentir solidaire et Une, dans son enseignement, ses grandes orientations, son intervention et ce, à tous les niveaux de ses juridictions. Mais au-delà de ce regard général, la solidarité implique les prises de positions claires devant les problèmes sociaux et des choix susceptibles de porter atteinte aux valeurs fondamentales de liberté et de la dignité humaine.

Solidarité aussi comme respect des engagements dans la relation avec les autres églises à l'exemple du CEPCA, du COE, de l'Alliance Réformée Mondiale, de la CETA...

Solidarité enfin comme processus dans la recherche de la justice, de l'équité, comme disposition d'esprit, en cohérence avec l'éthique et l'enseignement de l'Eglise à travers des actes concrets. Dans la vie des tous les jours, un effort doit être

fait afin que "solidarité et intégration" apportent une dynamique nouvelle dans l'appropriation de l'Évangile comme facteur de changement en général, mais aussi changement des relations entre les hommes et changement de mentalité pour mieux servir et rester au service de celui qui est le Maître et le Chef de l'Église, Jésus-Christ.

d) Culture de la paix

Unis dans la diversité, c'est l'élément identitaire de l'Église. Quand l'Église doit parler de la paix, elle est plus que toute autre organisation, celle qui y trouve son fondement et sa raison d'être. La paix avec Dieu en Jésus-Christ établit solidement l'Église au cœur de la culture de la paix.

Sur le plan général de la vie quotidienne, rien n'est possible, ni en famille, ni entre groupes sociaux, ni dans la cité, ni dans la nation s'il n'y a pas de paix...

Nous devons proposer et encourager la gestion des conflits de manière pacifique, par le dialogue, par un effort particulier d'écouter les autres, par des propositions qui portent à la réconciliation. Ne pas tirer de toute situation de conflit, l'occasion de rupture, de casse ou de séparation. Ne pas baisser les bras ou considérer les situations de conflit comme l'affaire des autres. Les énergies, le temps et même les moyens sont souvent sacrifiés pour attiser les conflits au lieu de les éteindre. Nous pourrions probablement faire mieux et utilement pour notre Église. La culture de la paix, ce n'est pas la faiblesse, c'est plutôt notre force ; l'élément par lequel l'Église doit se distinguer. L'EPC doit gagner en force par la paix en son sein, par son intervention et son accompagnement des groupes et des familles à retrouver la paix.

Rév. BIKOI II Samuel
Secrétaire Général de l'EPC